

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

198896

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 08307

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABID ABDELTALIL

Date de naissance : 19/02/1954

Adresse : 11 RUE DAOUD DATHRI MAARIF CHA

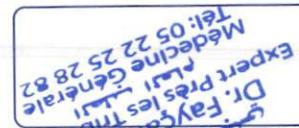
Tél. : 0641684976

Total des frais engagés : 1705,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29/02/2019

Nom et prénom du malade : ABID ABDELTALIL Age: 70

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Alimentation

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 18/03/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/06/2023	Acte de consultation	1	150,00	                                             <img alt="Handwritten signature of Dr. P. Payet" data-bbox="10300 150

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE UNIVERSELLE CASA SARL AU 398, Bd Brahim Roudani Casablanca Tél: 0522 25.31.42	25.02.24	07.03.24 EB960 + PC134 X 100% TOIRE D'ANALYSE COLONBE RENKRA Casablanca	245,00 1310,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

INVENTAIRE DES DENTAIRES		MASTICATOIRE		CŒFFICIENT DES TRAVAUX																			
		<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> </tr> <tr> <td colspan="2">G</td> </tr> <tr> <td colspan="2">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">35533411</td> </tr> <tr> <td colspan="2">11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	D		G		00000000		35533411		11433553		B			
H																							
25533412	21433552																						
00000000	00000000																						
D																							
G																							
00000000																							
35533411																							
11433553																							
B																							
		<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>																					
				MONTANTS DES SOINS																			
				DATE DU DEVIS																			
				DATE DE L'EXECUTION																			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SEBTI Fayçal

Expert Près les Tribunaux

Médecin Attaché au Service

de Gastro - Enterologie

(Hôpital Averoès)

Médecine Générale

2. Rue Ahmed El Mejati (Ex des Alpes. Maârif)

GASABLANCA

Tél. : C. : 0522.25.28.82

GSM : 0661 96 19 96

—

Casablanca, le ----- 29/02/2024 -

ABID ABDELLAH

23.50 HUMEX 1 C matin midi et soir

82 50 1 gélule au coucher

RHINOLAYA 1 FL.

23,00 PANSORAL P. 1 application matin et soir

69,00 x DRILL TOUX SECHE 1 C à S 3 FOIS PAR JOUR

4 b, 00 STIMOL 1 AMP. avt lesreps

$$= 245,00$$

PHARMACIE
UNIVERSELLE CASA SARL AU
298, Bd Brahim Roudani
Casablanca

الدكتور فيصل السبتي

طبيب ملحق بقسم أمراض الجهاز الهضمي
خبير محلف لدى المحاكم

بمستشفی، این دشد

الطب العام

2، زنقة أحمد المجاطي (الألب سابقاً)

0521 | AMM: 10 DMP/21/NCN
0 | LOT: 23144 PER: 07/2026
PPV: 23,50 DH

LOT:20158
PER:03/2025
PPC:83,50DH

PER:09/2027
LOT:23E06
PANSORAL
GEL BUCCAL T15G
P.P.V:23DH00
6 118000 012078

er
A
Si

15

3 FOIS PAR
S. V. S.

LOT: 230760
PER: 09/2026
PPV: 69.00DH

Docteur SEBTI Fayçal

Expert Près les Tribunaux

Médecin Attaché au Service

de Gastro - Enterologie

(Hôpital Averoès)

Médecine Générale

2, Rue Ahmed El Mejjati (Ex des Alpes. Maârif)

CASABLANCA

Tél. : C. : 0522.25.28.82

GSM : 0661 96 19 96

الدكتور فيصل السبتي

خبير محلق لدى المحاكم

طبيب ملحق بقسم أمراض الجهاز الهضمي

بمستشفى ابن رشد

الطب العام

2، زنقة أحمد المجاطي (الألب سابقا)

الدار البيضاء

الهاتف : ع : 0522.25.28.82

المحمول : 0661 96 19 96

Casablanca, le ----- 29/02/2024 -----

ABID ABDELJALIL

NF FER SERIQUE FERRITINE

VS UREE CREATINEMIE

GLYCEMIE HBA1C CHOLESTEROL

LIPIDES TRIGLYCERIDES

ACIDE URIQUE

IONOGRAMME

TRANSAMINASES

LABORATOIRE D'ANALYSE
MÉDICALES LA COLOMBE
Dr. BENCHEKOUNE-BENKIRAN
39, Rue Abdellah Rajai Maarif - Casablanca
Tél: 0522 99 32 35/55 - INPE: 093000024

Dr. SEBTI Fayçal
Expert Près les Tribunaux
Médecin Généraliste
Rue Ahmed El Mejjati
Tél: 0522 25 28 82

Laboratoire d'Analyses Médicales La Colombe

Dr Benchekroune

RUE DES PYRENEES
CASABLANCA

Tél. : 99 32 35/Fax : 98 56 06



INPE

093000024

Casablanca le 7 mars 2024

Monsieur ABID ABDELJALIL

FACTURE N° 24221

Analyses :

Numération formule complète -----	B	80
Vitesse de sédimentation -----	B	30
Glycémie (à jeun) -----	B	30
Hémoglobine glycosylée -----	B	100
Acide urique sanguin -----	B	30
Urée -----	B	30
Créatinine sanguine -----	B	30
Cholestérol total -----	B	30
Triglycérides -----	B	60
Lipides totaux -----	B	30
Fer sérique -----	B	60
Ferritinémie -----	B	250
Ionogramme sanguin -----	B	100
Transaminases G.O. -----	B	50
Transaminases G.P. -----	B	50
		Total : B 960

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER

1 310,00 DH
ANALYSE
LABORATOIRE LA COLOMBE
MEDICALES LA COLOMBE-BENAKIR
Dr. BENCHEKROUN
39, Rue Abdellah Raji Mainif-Casablanca
Tél: 0522 99 32 35/55 - INPE: 093000024

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Trois Cent Dix Dirhams

Dr W. BENCHERKOUN
PHARMACIENNE BIOLOGISTE
Diplômée de la Faculté de Montpellier

Casablanca le 07/03/24
Prélèvement du : 07/03/24
Docteur FAYCAL SEBTI

Page N° 1

Monsieur ABID ABDELJALIL
Dossier N° : 24C98

HEMATOLOGIE
Numération Formule Complète

Résultat

Valeurs Normales
(Homme adulte)
4,5 - 5,7
13 - 17
40 - 54

Hématies	:	5,53	M/mm ³
Hémoglobine	:	16,8	g/100 ml
Hématocrite	:	47,0	%

CONSTANTES ERYTHROCYTAIRES

V.G.M.	:	85,0	μ ³	80 - 98
T.C.M.H.	:	30,4	pg	27 - 33
C.C.M.H.	:	35,7	%	32 - 36
Leucocytes	:	7 400	/mm ³	4000 - 8000

FORMULE LEUCOCYTAIRES

Polynucléaires neutro.	:	51	%	soit	3 774	/mm ³	35 - 75 %
Polynucléaires éosino.	:	2	%	soit	148	/mm ³	1 - 3 %
Polynucléaires basophiles	:	0	%	soit	0	/mm ³	< 2 %
*Lymphocytes	:	44	%	soit	3 256	/mm ³	20 - 40 %
Monocytes	:	3	%	soit	222	/mm ³	3 - 7 %

Plaquettes

:

246 10³/mm³ 150 - 400

Vitesse de sédimentation

*

1^{ère} heure

:

23 mm

Valeurs Normales

Pour les hommes, la VS normale correspond à son âge divisé par deux.
VS homme < âge / 2

Pour les femmes, la VS normale correspond à la somme de son âge plus dix, le tout divisé par deux.
VS femme < (âge + 10) / 2

BIOCHIMIE SANGUINE

*Glycémie à jeûn	:	1,15	g/l	soit	6,4	mmol/l	0,7 - 1,1 g/l
Hémoglobine glycosylée	:	5,70	%				< 6,4 %

Le biologiste :

LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICALES LA COLOMBE
Dr. BENCHERKOUN-BENKIRAN
39, Rue Abdellah Rajai Maarif - Casablanca
Tél: 0522 99 32 35/55 - INPE: 093000024



Prélèvement à domicile ☎ 06 61 56 46 69

Casablanca le 07/03/24
Prélèvement du : 07/03/24
Docteur FAYCAL SEBTI

Monsieur ABID ABDELJALIL
Dossier N° : 24C98

BIOCHIMIE SANGUINE

Résultat

Valeurs Normales

Fer sérique	:	1,57	mg/l	soit	28,1	µmol/l	0,50 à 1,60 mg/l
-------------	---	-------------	------	------	-------------	--------	------------------

Le biologiste :

LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICALS SLACOMBE
DR. BENCHIKROUNNE BENKIRAN
39, RUE ABDELJALIL MAMN CASABLANCA
Tél: 0522 99 32 35/55 - INPE: 09300024

Casablanca le 07/03/24
 Prélèvement du : 07/03/24
 Docteur FAYCAL SEBTI

Monsieur ABID ABDELJALIL
 Dossier N° : 24C98

Résultat				Valeurs Normales	
Acide urique	:	40,4	mg/l	soit	240 µmol/l
					H : 35-72 mg/l F : 26-60 mg/l
*Urée	:	0,53	g/l	soit	8,84 mmol/l
					0,10 à 0,50 g/l
*Créatinine	:	13,5	mg/l	soit	119,5 µmol/l
					6 à 13 mg/l
*Cholestérol total	:	2,26	g/l	soit	5,83 mmol/l
					< 2,00 g/l
Triglycérides	:	1,31	g/l	soit	1,50 mmol/l
					H : 0,60 à 1,65 g/l F : 0,40 à 1,40 g/l
Lipides totaux	:	6,93	g/l		
					5 à 8 g/l
Ferritine	:	208,180	ng/ml		
(Technique ELFA Mini Vidas BioMérieux)					20 à 200 ng/ml

Ionogramme Sanguin

Sodium	:	140,8	mEq/l	soit	141	mmol/l	135 à 145 mEq/l
* Potassium	:	5,28	mEq/l	soit	5,28	mmol/l	3,5 à 5,1 mEq/l
Chlore	:	107	mEq/l	soit	107	mmol/l	98 à 107 mEq/l
Réserve alcaline	:	25,00	mEq/l	soit	25,00	mmol/l	22 à 29 mEq/l
Calcium	:	103	mg/l	soit	2,58	mmol/l	81 à 108 mg/l
Protides	:	74,0	g/l				66 à 83 g/l

Le biologiste :

LABORATOIRE D'ANALYSE
 MEDICALES LA COLOMBE
 Dr. BENCHEKROUNE-BENKIRAN
 39, Rue Abdellah Rajai Maârif - Casablanca
 Tél: 0522 94 35/55 / INPE: 093000024

Casablanca le 07/03/24
Prélèvement du : 07/03/24
Docteur FAYCAL SEBTI

Monsieur ABID ABDELJALIL
Dossier N° : 24C98

ENZYMOLOGIE

Résultat	Valeurs Normales
Transaminases S.G.O.T. : 22,00 UI/l	0 à 46
Transaminases S.G.P.T. : 24,00 UI/l	0 à 49

Le biologiste : *✓*
LABORATOIRE D'ANALYSE
MÉDICALE LA COLOMBE
Dr. BENCHEKROUNE-BENKIRAN
39, Rue Abdellah Rajai Maârif - Casablanca
Tél: 052 99 32 35/56 - INPE: 093 00 00 24